



**Union paysanne**  
C.P. 899, succursale Bureau Chef  
Lachute, Québec J8H 4G5  
Tél. (450) 230-5046  
paysanne@unionpaysanne.com

---

Communiqué  
*Pour diffusion immédiate*

## Lancement: Vers une gestion de l'offre 2.0 au Canada

**Lachute, mardi 2 décembre 2014** - L'Union paysanne est fière de dévoiler aujourd'hui un document de réflexion et de proposition visant à rénover le système de gestion de l'offre canadien : *«Vers une gestion de l'offre 2.0 au Canada»*.

La trame de fond de ce document nous pousse à dire que la gestion de l'offre est en danger. À moins de bouger, nous assisterons dans les prochaines années à une fragilisation de ce système, dont la chute ouvrira toutes grandes les portes au libre marché dans l'agriculture, ce qui n'est ni à l'avantage de la population, ni des agriculteurs. La menace est double...

En premier lieu, la cartellisation de la gestion de l'offre par les offices de producteurs récolte jour après jour plus d'opposants en faisant plus d'exclus que d'inclus. Leur refus d'ouvrir le secteur et de le partager réellement avec une relève agricole renforce cette cartellisation. Rappelons que la gestion de ce système leur a été confiée et qu'elle constitue un privilège rare dans une société.

En second lieu, le gouvernement fédéral qui, derrière les traités internationaux, quoi qu'il en dise, transforme petit à petit la gestion de l'offre en gruyère. On voudrait asphyxier la gestion de l'offre qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

L'Union paysanne refuse donc de rester les bras croisés et d'assister à l'agonie d'un système qui, malgré des défauts, demeure une excellente façon de poursuivre un idéal de souveraineté alimentaire.

Nous ne nous positionnons pas aujourd'hui en donneurs de leçon. Nous avons commencé par écouter, depuis plus de dix ans, les agriculteurs qui en vivent, ceux qui souhaiteraient en faire partie et finalement ceux qui voudraient avoir une place à côté. C'est de ces nombreux échanges, colloques et débats que ce document est issu. Il ne termine pas la discussion, il la commence. Il ne propose pas tout, mais cible des éléments porteurs, en particulier pour le Québec, qui apparaît comme la province la plus rigide en matière de gestion de l'offre.

Deux propositions nous apparaissent prioritaires: premièrement, qu'une commission nationale sur la gestion de l'offre soit organisée par le gouvernement fédéral afin de permettre à l'ensemble des Canadiens de s'exprimer sur le sujet. Après plus de 40 ans, il est temps de faire le point. Advenant l'absence de mouvement du fédéral, nous invitons les provinces à amorcer des discussions sur le sujet.

Deuxièmement, la production hors quota doit être augmentée dans chaque production afin de donner de l'espace à la relève agricole, aux paysans, aux nouvelles productions et aux régions. Cette recommandation vaut particulièrement pour les provinces à la traîne des provinces de l'Ouest qui font un effort réel en ce sens. Le hors quota, qui concerne en fait l'ensemble de la population d'une province, ne doit plus être déterminé par les offices de producteurs, mais par le ministère responsable de l'Agriculture de chaque province.

Nous lançons donc aujourd'hui ce document, mais c'est en fait le bâton de pèlerin que nous prenons. La gestion de l'offre est issue du Québec et a lentement gagné le reste du Canada. Nous espérons qu'il pourrait en être pareil aujourd'hui. Le document sera d'ailleurs disponible sous peu en anglais et nous inviterons des partenaires du reste du Canada à emboîter le pas.

Finalement, nous attirons votre attention sur la qualité des intervenants qui ont lu le document et accepté de le préfacer: Jacques Proulx, ancien président de l'Union des producteurs agricoles et de Solidarité rurale, Jean Pronovost, qui a présidé la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Québec, Jean-Pierre Léger, président et chef de la direction Groupe St-Hubert, Jean Nibert ancien président de la Fédération des producteurs de lait et aujourd'hui avocat. Ces personnes amplifient le message lancé par l'Union paysanne: **la gestion de l'offre doit se rénover.**

Il nous apparaît urgent de trouver une troisième voie, une nouvelle voie qui permettrait à la fois de protéger la gestion de l'offre et de donner de l'espace aux jeunes, aux régions, aux agriculteurs biologiques, à l'agriculture locale et aux paysans. C'est donc sur ces points précis que nous nous sommes attardés.

Pour télécharger le document : [unionpaysanne.com/gestion-de-l-offre-2-0](http://unionpaysanne.com/gestion-de-l-offre-2-0)

-30-

**Pour information :**

Benoit Girouard  
Président Union paysanne  
450-495-1910

Maxime Laplante  
Vice-président  
418-926-2473